

## Plaidoirie : L2 Collège de Droit

Florentin BOUCHET

### Sujet : Le régime d'exception est-il devenu la norme ?

#### *Soutien de la thèse du pour*

Monsieur le Président de l'Assemblée Générale, Madame la Secrétaire Générale des Nations Unies, Mesdames et Messieurs les Représentants d'Organismes privés, les chefs d'Etat et de Gouvernements,

C'est avec honneur et respect que ce soir, je prends la parole devant vous.

Vingt ans. Vingt ans que l'épidémie de COVID-19 a commencé. Vingt ans de peur ; vingt ans d'effrois ; vingt ans de conflits : vingt ans de morts. L'Organisation des Nations Unies a échoué : nos peuples sont éclatés. Partout est l'humain, nulle part est la paix. Nos villes d'hier, symboles prospères de nos sociétés, sont devenues les nouveaux cimetières de nos jours ; elles sont abandonnées et sources des plus grandes peines.

Le 23 janvier 2022, les comptes-rendus de l'Organisation Mondiale de la Santé indiquent que ce sont près de 1 800 000 000 individus qui sont atteints de ce virus. Le 24 janvier 2022, face à cette crise, le Conseil de sécurité se réunit en session extraordinaire. Après deux semaines de débats intenses en cris et en larmes, le Conseil de sécurité des Nations Unies, dans sa résolution SC/270, octroie les pouvoirs absolus aux Instances de l'Organisation afin de préserver la paix mondiale.

Le premier mars 2022, une Charte des droits dérogatoires rentre en vigueur : cette Charte fait basculer le monde dans un nouveau régime. Vingt ans après, le premier mars 2042, ce soir, où en sommes-nous : le régime d'exception est-il devenu la norme ?

Bien avant l'entrée en vigueur de cette Charte, et même au début de cette crise, les Etats prirent des mesures coercitives afin d'endiguer l'épidémie. Certains Etats recoururent au « confinement » des populations : cette mesure d'empêchement des déplacements et réunions n'aurait jamais été envisagée en temps de paix. L'épidémie de COVID se trouva freinée, certes, mais nullement arrêtée. Cette mesure de contrainte, dont les études médicales révéleront qu'elle fut la meilleure option en l'attente de traitement, propulsa le monde tout entier à accomplir des actes jamais imaginables. En décembre 2021, la situation commença à se dégrader : saturation des systèmes médicaux d'urgence, ruptures critiques de médicaments et matériels médicaux sont alors les raisons qui poussèrent le Conseil de sécurité à voter les pleins pouvoirs à l'Organisation des Nations Unies et toutes ses instances afin de ne plus jamais avoir à choisir entre deux vies, lorsque les besoins matériels et humains viennent à manquer. Alors que toute la société internationale pensait que le plus dur était soit passé, soit vécu en direct, les restrictions sévères : confinement absolu avec pour seule dérogation l'intervention des services d'urgence ; rations alimentaires ; répartition des réseaux : énergétique, des eaux, de chauffage et d'internet afin de ne léser personne ; obligation du port du masque et de combinaisons corporelles intégrales soudées puis fusionnées à nos corps dans les foyers entre les membres d'une même famille. Ces mesures ne sont que des exemples d'obligations prévues par la Charte des droits dérogatoires, entrée en vigueur le premier mars 2022 : celle-ci concerne bien évidemment toutes les populations à travers le globe.

L'opposition à ces mesures entraîne le danger inconditionné d'un cas vecteur de plus : tuer, ou être tué ? Cette interrogation est la seule à laquelle doivent répondre les nouvelles Forces Armées de Régulation. Instituées par l'Assemblée Générale des Nations Unies, ces Forces Armées ne se dressent que pour

éradiquer le virus, peu importe le corps qu'il occupe. Il y a vingt ans, je n'aurai jamais eu le courage de parler des actes commis au nom de la protection sanitaire : un voile de pudeur s'était jeté, dès lors que l'on évoquait ne serait-ce que le nom de ces nouveaux gardiens des nations, pourtant unies. Ce soir, je peux évoquer avec vous ces corps meurtris par nos services, à la seule raison qu'ils formaient résistance ; je peux évoquer avec vous ces familles massacrées par nos services pour avoir constitué une économie de denrées, les vendant par la suite ; je peux évoquer avec vous toutes ces dérogations à notre droit le plus fondamental, celui de la vie, justifiées au nom de ce même droit, sans même voir une tête se baisser, des yeux s'émouvoir, un cœur s'arracher.

C'est une terreur que nous vivons désormais. Une terreur interne, un rejet systématique de l'autre par peur qu'il ne soit cas vecteur, autrement dit, une menace. Les précautions à prendre, sont telles, qu'une famille n'est plus que l'addition d'individus, réunis dans le même bâtiment. L'amour et la chaleur humaine deviennent étrangères, en même temps que l'isolement et la solitude deviennent familiers.

L'éloignement préconisé par nos spécialistes s'est invité jusque dans nos maisons : l'architecture des années 2020 sépare autant que possible les espaces pour que chacun ait le moins de contact avec un autre. Toutefois, les murs n'ont même plus à être bâtis : la distance est devenue l'habitude ; le rapprochement est devenu l'exception, l'erreur, la menace.

L'année 2024 sonne la fin d'une ère de « prospérité ». Deux ans après l'entrée en vigueur de la Charte, les populations sont essouffées : ce n'est pas l'air qui vient à manquer, mais l'envie même de respirer. Dans un dernier souffle, et partout autour du globe, des groupements se fondent, des unions se forment : des guerres éclatent. Parmi ces groupes, un acteur se démarque : Crown-2024<sup>9</sup>. Ce groupuscule réussit le pari inimaginable de rassembler les populations, là où notre Organisation a échoué lamentablement.

Attaques des convois de ressources, pillages, sabotages, prises d'otages, ne sont plus des événements tragiques : ils font partie du quotidien désormais. La répression croît proportionnellement à la résistance : l'humanité rentre en guerre avec elle-même : qui gagnera ? Certainement pas la division.

Représentations de tous les Organismes privés, d'Etats et de Gouvernements : prêtez-moi l'oreille ; écoutons les murmures de la mort marronner. Il serait chose aisée de croire que la fatalité nous entraîne à la destruction : « [...] l'homme ne sera parfait que lorsqu'il saura créer et détruire comme Dieu ; il sait déjà détruire, c'est la moitié du chemin de fait. » Ces lignes d'Alexandre DUMAS sont doublement vraies : nous avons franchis la porte de notre propre destruction, donc inéluctablement, nous venons d'entrer dans une nouvelle ère de création.

Alors oui, je vous le dis. Et vous l'aurez compris : le régime d'exception est devenu la norme. Toutefois, il serait chose aisée de croire que le régime d'exception est devenu une tyrannie sans fin ; de croire en l'inscription dans le marbre de pratiques qui ont fait couler autant de larmes que de sang. Car oui, la lutte continue. La lutte continue, mais pas contre nous : la lutte continue, avec nous, et contre la calamité. Ce soir, devant ce Temple de la réunion de tous, nous ne désignons pas le virus comme ennemi. Non ; c'est bel et bien notre discorde que nous désignons comme calamité, et seul ennemi qui vaille le déploiement de nos (F)orces.

Si d'apparence l'indifférence est devenue l'habitude, il n'en est rien ce soir : comme nous l'avons souligné, un dernier souffle a permis de révéler ce qu'il y avait de pire en l'humain. Cette révélation nous a fait prendre conscience des erreurs d'un temps. Est-ce pour autant qu'elles ne doivent être changées ? Cette période d'exception, où la paix est une chimère, laisse la place à une nouvelle ère : celle de la fraternité et de la coopération. Cette période d'exception, où la peur gouverne le corps, où l'effroi d'un parasite invisible mutile les esprits, où la règle est de tuer pour ne pas être tué est révolue.

Nous rentrons dans une nouvelle époque ; notre délaissement, notre mort, n'aura ouvert la voie qu'à une seule richesse : notre renaissance. Parce qu'il faut plonger pour remonter ; parce qu'il faut mourir pour

vivre, le régime d'exception se prolonge et déclare cette fois-ci la guerre au déchirement de l'espèce humaine. Désormais, tous unis dans la mort, comme dans la vie, nous avançons, et d'un pas fier.

Nous avançons, et laissons ce que nous avons échoué : ayons le courage de réussir, là où les autres ont sombré. Ayons également ce souffle de vie pour réaliser ce qui nous attend : reconstruire la paix, comme une et indivisible.

Mesdames et messieurs, vous m'avez élu ce soir en qualité de Gouverneur affecté à la sortie de crise : laissez-moi vous remercier, et rallumer ce feu de vie, en vous présentant le projet de l'Organisation des Nations (de nouveau) Unies.

Le projet Methuselah in Mars, sur lequel nous travaillons depuis maintenant des années, est enfin prêt. Alors que nos guerres et avant celles-ci, nos modes de vie, ont fait plonger tout espoir de vie paisible et harmonieuse avec l'environnement terrestre, nous proposons un avenir, par-delà les conflits : par-delà la Lune. Vers, et sur Mars.

Homo sapiens sapiens naît et meurt terrien Qui a dit que l'espèce homo devait mourir, et terrienne ? Laissons la place à homo numericus ; laissons donc notre Terre-mère se reposer, tandis que nous nous battions pour des raisons qui ne tiennent plus aujourd'hui. Cette occasion est la seconde-chance pour l'humanité : ne la gâchons pas ; soyons fiers de notre résurrection et acceptons enfin d'être vivants, c'est-à-dire, de semer la vie et en paix cette fois-ci.

Un monde est à construire ; une vie à préserver : une paix à exercer. Alors dérogeons, mais cette fois-ci à la mort.

A toutes mes relations,

Merci pour votre écoute ; merci pour votre soutien.

Florentin Bouchet